

## Une histoire d'amitié

Jean De Raville, Seigneur de Septfontaines, possédait une cense au lieu dit le « Keybourg » dont il fit don à l'église de Kanfen en l'an 1520. Cette cense était située à l'endroit même de la grange du presbytère.

C'est ce lieu que Mme Marie-Josée Gressnich-Weiler, bourgmestre de Septfontaines et M. Denis Baur, maire de Kanfen, ont choisi pour officialiser les liens d'amitié entre les deux villages, le 8 mai dernier.

Toutes les associations des deux communes étaient présentes à cette manifestation. Nous avons retenu l'interprétation de chants par les enfants de l'école Jean De Raville de Kanfen, l'Hymne à la Joie interprété par la chorale de Septfontaines, la participation de l'harmonie « La Lyre » de Hettange-Grande ainsi que celle de l'Harmonie de Septfontaines et surtout les explications historiques de Roland Di Bartolomeo et de son homologue luxembourgeois Jean-Pierre Kunnert.

Ce pacte d'amitié a été scellé par la signature d'une charte.

Pour clore la cérémonie, des cadeaux ont été échangés : des émaux de Longwy représentant des vues respectives



Signature de la charte d'Amitié par Mme Marie-Josée Gressnich, Bourgmestre de Septfontaines et M. Denis Baur, Maire de Kanfen.

de Septfontaines et Kanfen ainsi qu'un arbre généalogique de notre ancêtre commun.

C'est autour d'un buffet froid, offert par la municipalité, que la population

des deux communes a joyeusement devisé en français et en luxembourgeois. La fête s'est achevée tard dans la soirée sur une note d'espoir... « Se revoir très vite ».



Le public venu nombreux pour l'occasion.

### SEPTFONTAINES

Située dans le canton de Capellen, proche de la frontière belge, la commune de Septfontaines s'étend sur 14,92 km<sup>2</sup> et compte 743 habitants. Ce petit village

abrite un château et une fontaine à sept cannelles. Une fusion est programmée avec la commune de Koerich (2100 habitants). Le conseil communal se compose

de 7 élus, dont un bourgmestre et deux échevins.

Le site internet de Septfontaines : <http://www.septfontaines.lu>





28 mars 2010

## Repas des aînés

Invités par le conseil municipal, les kanfenois ayant atteint l'âge de la sérénité se sont retrouvés avec joie le 28 mars 2010 pour partager un après-midi convivial. Autour d'un copieux repas pris au restaurant Épices & Délices à Hettange-Grande, les anciens, le personnel com-

munal et les élus ont pu danser au son de l'accordéon des frères Dolanc.

Parmi les autres heureuses surprises de la journée, on peut noter l'installation d'un studio photo monté spécialement pour l'occasion (cf. : article ci-contre).

Anne Grommerch, députée de la Moselle, a honoré en présence de Denis Baur, maire de Kanfen, les doyens du jour qui avaient fait le déplacement, à savoir : Mme Albertine Baur, 82 ans et Monsieur Henri Alphonse Michel, 81 ans. Enfin, Mme Georgette Velfringer s'est vu également remettre un bouquet de fleurs pour ses 78 ans, car son anniversaire coïncidait avec le traditionnel repas des anciens.

Cette journée chaleureuse aura fait oublier le froid de l'hiver.

## Clic, clac...

Les seniors se sont laissés prendre au jeu des photos. Le studio, pris d'assaut par les couples présents et les groupes d'amis, a déclenché des fous rires tout au long de l'après-midi. C'est dans la boîte !



14 et 15 mai 2010

## Théâtre Comment un grain de riz dans l'œil peut changer la vie d'un homme...

Lorsqu'on se marie, c'est sûr, tout bascule !

Pour Jacques Lasségué, le jour qui est censé être le plus beau de sa vie, va être un déferlement de catastrophes empreint de quiproquos et de rebondissements, à tel point que ce publicitaire ne pourra pas assister à son propre banquet de noces.

Dans sa maison, il fait face à une foule d'assaillants : une sœur hystérique et encombrante ; un client cynique, qui vient lui annoncer la fin de leur collaboration ; un mari trompé, qui lui rapporte les cendres d'Emmanuelle, la maîtresse de Jacques, laquelle a souhaité, comme dernière volonté, l'éparpillement de ses cendres sur le lit de Jacques, et tout ceci, sous le regard



d'un journaliste déjanté qui se nourrit de tous ces malheurs...

Situations rocambolesques, retournements de situations, portes qui claquent, jeux de mots, tel a été le menu proposé par la troupe HEKLADERYRE qui a mené tambour battant cette pièce d'Olivier Lejeune.

Ce vaudeville a remporté un vif succès auprès des Kanfenois !

Les deux représentations qui ont eu lieu dans la grange du presbytère, ont fait salle comble pour le plaisir des plus grands qui se souviennent avec nostalgie des soirées « Au théâtre ce soir » et des plus jeunes qui ont découvert ce spectacle vivant.



## Les mamans à l'honneur

Vendredi 4 juin 2010

Huit p'tits bouts de choux nés entre août 2009 et mai 2010 ont permis à leur maman d'être mise à l'honneur et de recevoir un bouquet de fleurs offert par la municipalité. À cette occasion, la commune a également invité les mamans méritantes du village, à savoir Mesdames Stranieri et Gérin, qui élèvent respectivement quatre et cinq enfants. Félicitations aux papas, également !



Mamans présentes à la cérémonie :  
Djohra BOUKHELIFA, Estell BUTIN, Déborah LANGMAR, Christel LORENZI, Audrey MATTALIANO, Carine MULLER

## Concert de mandolines

Dimanche 16 mai 2010



La grange du presbytère a revêtu les couleurs et les sonorités de l'Italie le temps d'un après-midi. Les airs se sont enchaînés et l'enthousiasme est resté le même du début à la fin pour la plus grande joie des spectateurs.

Sous la baguette du directeur musical, M. Alain Jacquot, les mandolinistes de Yutz ont interprété des airs variés et classiques, ainsi que des chants populaires tels que le célèbre «Que Sera Sera». Entre chaque morceau, M. Jacquot, personnage haut en couleur, nous a fait partager sa passion, agrémentant ses commentaires d'une bonne dose d'humour.

Tour à tour nostalgiques et enjouées, ces mandolines ont ravi grands et petits !

## Environnement

### Daniel rejoint l'équipe

Daniel STEINER de Volkrange, est venu remplacer Laurent Marchal le 17 mai 2010.

Ce renfort est bien utile, dans la mesure où la municipalité s'est engagée au côté de l'agence Rhin-Meuse dans une démarche écologique soucieuse de la préservation de l'environnement.

Sa première tâche a consisté à s'attaquer aux mauvaises herbes avec la desherbeuse thermique spécialement achetée pour l'occasion.



Dans le même esprit, le paillage systématique des espaces verts avec les copeaux produits par le nouveau broyeur, contribue également à limiter l'utilisation des pesticides.

Cette démarche écologique garantit, dans le même temps, le confort et la sécurité des personnels en charge de l'appliquer.

*Une action de sensibilisation pour la suppression de l'utilisation des pesticides sera engagée très prochainement.*

[www.eau-rhin-meuse.fr/0pesticide/index.html](http://www.eau-rhin-meuse.fr/0pesticide/index.html)



## Panneau d'informations municipales

Conformément à la législation qui prévoit que les informations municipales, notamment les permis de construire, doivent faire l'objet d'un affichage extérieur, un panneau d'informations a été installé rue de la Liberté, à côté des boîtes aux lettres. Accessible à tous, il permet également aux villageois de se tenir informés des événements organisés par la mairie.

## Cours d'informatique



Pour chacun d'entre nous, l'informatique devient incontournable et occupe désormais une place prépondérante dans notre société. Vous souhaitez vous familiariser avec internet, savoir utiliser un traitement de texte, un tableur ? **Dès la rentrée de septembre, la municipalité vous propose des cours d'initiation à l'informatique.**

Pour commencer, deux modules seront proposés, l'un aura pour thème « *initiation à internet* » (web, courrier électronique, moteur de recherche, transfert de fichiers...) et le second « *initiation à la bureautique* » (traitement de texte, tableur).

Les cours se dérouleront à la mairie, par petits groupes de deux ou trois personnes ; des ordinateurs seront mis à disposition des participants.

Si vous êtes intéressé(e), merci de retourner le bulletin d'inscription ci-joint à la mairie de Kanfen avant le 15 août 2010, dernier délai.

## Citoyenneté

### Vivons en harmonie entre voisins

L'été arrive, les activités estivales et les travaux de jardinage aussi. Alors, respectons nos voisins. C'est pourquoi nous vous rappelons que les appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage ne peuvent être utilisés que du **lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h** (tondeuses, motoculteurs, scies électriques...).

Par ailleurs, il est strictement interdit de brûler les déchets quelle que soit la nature de ces derniers. Une déchetterie est à votre disposition dans la ZAC d'Hettange-Grande (heures d'ouverture disponibles sur [www.kanfen.fr](http://www.kanfen.fr)).

Enfin, la municipalité effectuera pendant la belle saison l'entretien des chemins communaux. En conséquence, veillez à ne pas encombrer leurs accès avec vos déchets végétaux.



*Recrudescence de cambriolages à Kanfen. Soyez vigilants, attention aux signes extérieurs qui laissent apparaître que vous êtes absents (volets fermés, journaux qui s'entassent...) et n'hésitez pas à signaler votre absence à la gendarmerie d'Hettange-Grande.*

## Agenda

**samedi 19 juin**

**Kermesse des écoles - APE**

**samedi 26 juin 2010**

**Journée de la solidarité**

**mercredi 30 juin 2010**

**Challenge Rossi - Pétanque**

**mercredi 14 juillet 2010**

**Fête Nationale**

**dimanche 15 août 2010**

**Pétanque - Tournoi Franco-Luxembourgeois**

# K

## Kanfen Infos

Directeur de la publication :

Denis BAUR, maire de Kanfen

Imprimé en 430 exemplaires

par la Mairie de Kanfen

4 rue de la Mairie - 57330 KANFEN

tél : 03 82 50 61 10 - fax 03 82 50 61 68

Courriel : [mairie-kanfen@wanadoo.fr](mailto:mairie-kanfen@wanadoo.fr)

Ouverture : Mardi et vendredi de 16 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS



Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. À défaut, l'adolescent est en situation d'irrégularité.

**Nous invitons chaque jeune de 16 ans révolus à venir en mairie aux heures d'ouverture dans les meilleurs délais munis :**

- d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport),
- d'un livret de famille

Une attestation de recensement lui sera délivrée. Il recevra ensuite une convocation à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Attention, cette attestation doit être conservée soigneusement, car elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens (ex. le baccalauréat) et aux concours de la fonction publique.